

Réf: Dossier N° 143413

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE RECYCLAGE DES DECHETS » en abrégé « S.A.R.D »

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4C, Rue des Grands Moulins, au sein de la Résidence VENUS ; Lot 62 îlot 06., Lot 62, Ilot 06

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 07 septembre 2022 reçus par Me ARMAND GUILLAUME BOA , et enregistrés au CEPICI le 16 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE RECYCLAGE DES DECHETS » en abrégé « S.A.R.D »

Objet : La collecte, le stockage et le recyclage des déchets, des métaux ferreux et non ferreux, batteries usagés, cuivre, huile de vidange ;

- La récupération d'aluminium, de plastique, bouteille d'eau et autres déchets dangereux et non dangereux ;

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4C, Rue des Grands Moulins, au sein de la Résidence VENUS ; Lot 62 îlot 06., Lot 62, Ilot 06

Dirigeant(s) : M SIDIBE SEKOU MAHAMADI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05438 du 29/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44371/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

